

RESIDENCE AUTONOMIE DENISE VIENNET

Gérée par le Centre Communal d'Action Sociale de Valdahon

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025



CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »

1 rue Denise Viennet

25800 Valdahon

03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

SOMMAIRE

Liste des pièces à fournir	1
Demande d'admission en résidence autonomie	2
Fiche de renseignements	3
Engagement à payer	5
Tarifs journaliers hébergement	6
Portage de repas	6
Certificat médical et grille d'évaluation de l'autonomie	7
Services et aides au maintien à domicile existants	12

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »

1 rue Denise Viennet

25800 Valdahon

03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

PIECES A FOURNIR

Constitution du dossier d'admission en Résidence Autonomie

- La demande d'admission
- La fiche de renseignements
- L'engagement à payer
- Le certificat médical accompagné de la dernière ordonnance
- La grille d'évaluation de l'autonomie

Photocopies

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Attestation d'affiliation à la caisse d'assurance maladie
- Carte de mutuelle à jour
- Denier avis d'imposition ou de non-imposition
- Notification d'attribution APA
- Extrait de jugement du tribunal pour les personnes placées sous protection de justice
- Justificatif de versement allocation logement
- Carte de séjour ou décret de naturalisation pour les personnes étrangères

DOSSIER A ENVOYER COMPLETE A L'ADRESSE SUIVANTE

**RESIDENCE AUTONOMIE DENISE VIENNET
1 RUE DENISE VIENNET
25800 VALDAHON**

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »
1 rue Denise Viennet
25800 Valdahon
03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

DEMANDE D'ADMISSION EN RESIDENCE AUTONOMIE

Je soussigné(e)

.....

Demeurant à

.....

Demande à être admis(e) au sein de la Résidence Autonomie Denise Viennet de Valdahon.

Fait à le

Signature du demandeur ou représentant légal :

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »
1 rue Denise Viennet
25800 Valdahon
03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ETAT CIVIL

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance : __/__/____ à

Adresse :

Téléphone : __/__/__/__/__ Mobile : __/__/__/__/__

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire – marié(e) – vie maritale – veuf(ve) – séparé(e) – divorcé(e)

CONJOINTS ET ENFANTS

Nom/prénom	Adresse	Téléphone/courriel	Accord placement

PERSONNES A CONTACTER

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone : __/__/__/__/__

REPRESENTANT LEGAL

Nom :

Prénom :

Adresse :

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »

1 rue Denise Viennet

25800 Valdahon

03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

Téléphone : __/__/__/__/__

ASSURANCE MALADIE

Nom et adresse de la caisse :

Numéro de sécurité sociale : __/__/__/__/__

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE

Nom et adresse :

Numéro de contrat :

CAISSE DE RETRAITE PRINCIPALE

Nom et adresse :

REGIME DE PROTECTION JURIDIQUE

L'intéressé est-il sous un régime de protection ? oui non en cours

Sauvegarde de justice ? curatelle tutelle

Nom et adresse du tuteur, curateur ou mandataire :

.....

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Allocation logement en cours oui non

Si oui, indiquez le numéro d'allocataire :

APA A DOMICILE

oui non en cours

Si oui, n° GIR : __ Date de la notification : __/__/__ Département de demande : __

ACCORD DU FUTUR RESIDENT CONCERNANT SON ADMISSION

oui non

Motif de la demande

Date :

Signature de l'intéressé :

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »
1 rue Denise Viennet
25800 Valdahon
03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

ENGAGEMENT A PAYER

Je soussigné(e)

.....

Demeurant à :

.....

M'engage, lorsque j'aurai emménagé au sein de la Résidence Autonomie :

- A verser moi-même la redevance hébergement
- A verser, avec l'aide de mes enfants et/ou du référent, la redevance hébergement

- A solliciter l'aide sociale pour le paiement de la redevance hébergement

L'acceptation de l'admission sera effective que sous réserve de connaître le montant de l'aide sociale qui doit couvrir les frais d'hébergement et de repas.

Fait à le

Signature du demandeur :

(Le cas échéant celle du représentant légal)

Suivie de celles des enfants qui s'engagent à participer au paiement de la redevance à l'hébergement ainsi que leurs noms, prénoms et adresses).

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »

1 rue Denise Viennet

25800 Valdahon

03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com

TARIFS HEBERGEMENT 2025

RESIDENCE AUTONOMIE « DENISE VIENNET »

TARIFS	INDIVIDUEL	COUPLE
Prix de journée		
Loyer + charges locatives *	28.82 €	31.70 €
<i>Redevance pour un mois de 30 jours</i>	<i>864.60 €</i>	<i>951.00 €</i>
<i>Redevance pour un mois de 31 jours</i>	<i>893.42 €</i>	<i>982.70 €</i>

*Les charges locatives comprennent le loyer, l'eau, l'électricité, le chauffage, VMC, l'ascenseur, les ordures ménagères, l'entretien des parties communs et des espaces verts, la téléalarme, les animations.

Il reste à charge du résident les factures de téléphone, la redevance TV.

Les locataires de la Résidence ont droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) calculée en fonction de leur revenu net imposable, sous réserve d'acceptation par les services concernés.

REPAS

La Résidence Autonomie ne propose pas de repas inclus dans ses services. Cependant, les résidents peuvent utiliser la salle commune au rez-de-chaussée pour prendre et réchauffer leurs repas.

Si les résidents le souhaitent, ils ont la possibilité de faire appel à un service de portage de repas pour le déjeuner.

La résidence a déjà pris des mesures pour faciliter cette démarche en collaborant avec différents prestataires proposant des tarifs raisonnables.

Pour toute question ou assistance concernant cette prestation, le personnel de la résidence reste à la disposition des résidents

CCAS – Résidence Autonomie « Denise Viennet »

1 rue Denise Viennet

25800 Valdahon

03 81 56 25 55 – mail : residence.autonomie@valdahon.com